

COVID-19 en Algérie: réponses et perspectives d'avenir

Younes Bahri, Algérie, NESAlumna

MISE EN CONTEXTE :

1. Dans un contexte national qui retrouvait graduellement sa sérénité après une année de turbulences politiques, sociales et économiques ; la Pandémie du COVID19 s'est abattue sur l'Algérie pour perturber cette période de stabilisation.
2. Cette pandémie a été une véritable épreuve pour le nouveau président, Abdelmadjid Tebboune, et le gouvernement fraîchement installé. Mais aussi pour tout l'écosystème national avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, société civile, partis politiques et populations, la nature des dynamiques naissantes entre toutes ces parties étant en pleine redéfinition après le mouvement populaire dit « Hirak ».

EVOLUTION DU COVID 19 ET MESURES PRISES PAR L'ETAT :

3. Les mesures prises par l'Algérie dès les premiers signes de propagation du virus durant cette période, ont permis de maîtriser la situation, sans recours à des approches extrêmes telles que l'état d'urgence. Il s'agissait probablement d'une volonté de l'état à prouver l'efficacité des dispositifs « civiles » de réponse dans l'ensemble des secteurs, sans arriver à avoir recours aux ressources du secteur militaire. Cela n'a pas empêché de rappeler régulièrement que l'Armée et ses ressources étaient prêtes à être déployées si la situation l'obligeait.
4. Ces mesures ont commencé avec la fermeture des universités, écoles et autres établissements de formation dès le 12 Mars 2020, pour s'élargir à la suspension des vols et la limitation des déplacements et de l'activité commerciale, à la fermeture des mosquées, puis à l'instauration de confinements accompagnés de couvre-feux : partiels dans certaines Wilayas (notamment Alger et Oran) et total à Blida. Ces couvre-feux ont été accompagnés d'un dispositif de sécurisation stricte : des patrouilles de police et de gendarmerie, et une vaste campagne de sensibilisation pour amener les gens à un respect stricte des consignes. Des sanctions pécuniaires et disciplinaires sont souvent appliquées à ceux qui enfreignent cela.
5. Une commission scientifique ad-hoc a été également installée, rattachée au ministère de la santé. Cette commission. Elle tient chaque jour une conférence de presse durant laquelle elle donne un état des lieux détaillé de la propagation du virus, y compris les chiffres quotidiens des nouveaux cas. Le Ministère de la santé a rappelé fermement que cette commission était la seule habilitée à communiquer ces informations. Ainsi, toute information donnée en dehors de ce cadre est considérée comme non-crédible, et ses auteurs risquent des sanctions pouvant aller à la justice.
6. Les autorités affirment régulièrement que la situation est « sous contrôle », et les chiffres communiqués abondent dans ce sens. Malgré la réticence de plusieurs face à la crédibilité des statistiques, ces chiffres sont ainsi bel et bien réels. Cependant, ils ne traduisent pas forcément le nombre de personnes réellement infectés, étant donné le nombre limité de tests effectués quotidiennement dans les diverses régions du pays.
7. A l'heure actuelle, et à la veille du mois de Ramadan, ces mesures sont toujours en place, et rien n'indique une levée des mesures de confinement en perspective durant les jours à venir. Un relâchement graduel est cependant envisagé.
8. Une série de directives a été donnée pour garantir un fonctionnement fluide de l'écosystème commercial, assurant ainsi au citoyen la possibilité de se procurer ce dont il a besoin pour son quotidien. Cela a été également accompagné d'un nombre d'initiatives prise

dans le but d'inciter et d'encourager les algériens à limiter leurs déplacements : Un programme télévisé revisité, la diffusion de contenu exclusif par le ministère de la culture, l'encouragement de l'activité de livraison à domicile, etc.

ELEMENTS D'ANALYSE :

9. Cette crise sanitaire a été marquée par plusieurs éléments de dimensions politique, sociale, économique et sécuritaire. L'on abordera très brièvement quelques-uns.

Sur le plan politique:

10. Malgré les premiers cas de Covid19 annoncés en Algérie, et les premières mesures annoncées, les manifestations hebdomadaires du mouvement populaire dit « Hirak » ont continué à deux reprises, suscitant de vives réactions sur diverses tribunes. Un acte qualifié de « suicidaire » par certain, et d'« irresponsable » par d'autres. Il aura fallu plusieurs jours pour décider la suspension des marches, notamment après des appels répétés de figures politiques et citoyennes influentes, avant l'interdiction formelle de tout rassemblement par l'état.

11. Alors que l'opinion publique était majoritairement absorbée par la situation sanitaire, le pays a connu un mouvement important dans l'appareil sécuritaire, avec la mise à l'écart, l'arrestation et le remplacement de plusieurs officiers supérieurs, notamment à la tête de directions sensibles dans l'institution militaire. Certains s'inscrivant dans la continuité de la réforme des corps de sécurité, et d'autres en réaction directe à des dossiers précis. Ces événements importants renforcent la position du chef de l'état algérien, et contribuent à la consolidation des rapports entre la présidence et l'état-major de l'armée, avec une redéfinition claire des rôles et une séparation franche des prérogatives.

12. L'on peut ainsi dire que la crise sanitaire qui a touché l'Algérie a permis de renforcer la stratégie de l'état, qui consistant en transformer le « Zero sum game » en place (entretenu par certaines figures politiques, notamment du « Hirak », et renforcé par une rupture de la confiance et du dialogue entre les différentes parties concernées) en un « positive sum game », et ce, en redéfinissant les alliances, et en aidant l'état à créer des passerelles avec la population, pour faire face à la pandémie, tout en renforçant ses institutions, son arsenal juridique et sécuritaire, et en tentant de corriger certaines erreurs, commises lors de la période de flottement qu'a connu le pays, et dont les conséquences de certaines auraient pu être lourdes en conséquences.

Sur le plan de la gestion administrative et de la prise en charge citoyenne :

13. La rapidité de réaction des autorités algériennes face à la pandémie : prise anticipée des mesures citées ci-haut, mise en place de systèmes alternatifs et de solutions pour pallier aux manquements survenus suite à ces mesures.

14. L'accélération de l'intégration des TIC dans les divers systèmes, en standby depuis des années, pour assurer la continuité de certains services. Il s'agit principalement des opérations de paiement électronique, et de la numérisation des plateformes d'échange et d'apprentissage (Cours en ligne, vidéo-conférence, etc.)

15. La mise en évidence des pratiques précaire et bureaucratiques de l'administration publique : plusieurs administrations se sont retrouvées dans l'obligation de s'adapter rapidement en comptant davantage sur les TIC, jusque-là quasiment ignorées.

16. Une prise en charge exemplaire par l'état des opérations de rapatriements des algériens « coincés » à l'étranger. Ces opérations ont été marquées par la mise en place de pont aériens dans certains cas, et par la mobilisation de l'aviation militaire dans d'autres. Certaines confusions ont cependant accompagné ces opérations, marquées par la résistance de certains citoyens à se plier aux procédures, et à la volonté de beaucoup algériens établis à l'étranger de « rentrer » en Algérie.

18. Ces opérations de rapatriement ont été suivies par la mise quarantaine systématique des voyageurs dans des hôtels étatiques et privés, mis à la disposition pour l'occasion, en présence d'un staff médical dépêché sur les lieux pour la prise en charge des résidents. Ces séjours se sont déroulés dans de très bonnes conditions en termes de prise en charge.

19. La mise en place rapide de dispositifs d'aide et de soutien aux familles démunies et aux diverses catégories touchées par les mesures de confinement (artistes, artisans, etc.) par les autorités.

Sur le plan sanitaire :

20. L'insuffisance des moyens (ressources humaines et matérielles) disponibles pour faire face à la pandémie.

21. L'efficacité de la « chaîne de commande » sanitaire, démontrée par la fluidité de la circulation de l'information à l'échelle intrinsèque, et par les décisions rapides et efficaces prises par le ministère de la santé et les responsables du secteur : notamment la mise en place – audacieuse – et anticipée du protocole de prise en charge des atteints qui incluait un traitement chloroquine (même si cela a été controversé au sein de la communauté scientifique locale et internationale).

22. Certains estiment qu'il aurait été nécessaire d'instaurer un « véritable » confinement, étant donné que les mesures prises n'ont pas été strictement appliquées.

Sur le plan de la société civile :

22. Après un premier échec à accompagner la société lors du mouvement populaire dit « HIRAK » en contribuant à son éventuelle structuration et aboutissement à un projet politique concret, les organisations de la société civile et les partis politiques ont une seconde fois failli à leur rôle d'accompagnement de la société dans un temps de crise. Entre absence totale du terrain, et présence arbitraire – souvent dans des élans de solidarité sociale mais qui n'observent pas les consignes et mesures de sécurité adéquates. Seules quelques organisations ont pu se démarquer en menant un véritable travail de proximité et en s'inscrivant dans une démarche de complémentarité avec les efforts de l'état, notamment dans la prise en charge et l'assistance aux personnes et communautés vulnérables, et aux différents agents du corps médical et sanitaire.

Sur le plan économique :

23. L'émergence de compétences individuelles et collectives, ainsi que de capacités de production qui étaient pendant longtemps marginalisées/étouffées : des étudiants, laboratoires d'universités et start-ups ont réussi à contribuer à la fabrication d'appareil de respiration artificiels, de tunnels de désinfection, et de kits de dépistage. Cela ouvre une piste de réflexion

sur l'exploitation concrète du potentiel national dans des secteurs couverts presque entièrement par l'importation en ce moment.

24. Une mobilisation remarquable de plusieurs opérateurs économiques : entre dons, et mise à la disposition d'hôtels et de ressources (cliniques privées, équipement, etc.) Cela a amorti les efforts de l'état et a empêché d'arriver à la phase de la « réquisition ».

25. Les chutes spectaculaires des prix du pétrole rajoutent une couche aux difficultés auxquelles fait face l'économie algérienne ; fortement fragilisée par les événements des mois précédents. Et ce, malgré la réussite éphémère du groupe Opec+ lors de sa réunion du 12 Avril.

26. La crise sanitaire a permis d'accélérer également certaines mesures entamées par le ministère du commerce pour la régulation de certains marchés. Les résultats de ces mesures étaient positifs, et dans plusieurs cas, immédiats. La situation exceptionnelle a permis ainsi à l'état de prendre plusieurs raccourcis pour faire passer des mesures et des réformes qui allaient probablement prendre plus de temps en contexte normal.

PERSPECTIVES :

27. En dépit des grandes difficultés que rencontreront les opérateurs économiques dans la période post-COVID19, plusieurs spécialistes estiment que cette pandémie aura joué en même temps un rôle de régulateur en « filtrant » les entreprises qui étaient inactives, notamment les startups et micro-entreprises qui peinaient à démarrer. Ce « filtrage » sera ainsi bénéfique pour la nouvelle approche du gouvernement en termes d'encouragement de la création d'entreprises et la diversification de l'économie nationale.

28. Cela dit, l'économie nationale se retrouvera, selon plusieurs observateurs avertis, face à de grandes difficultés, et des mesures urgentes, voire extrêmes parfois vont devoir être prises pour absorber au maximum les ondes de choc de cette double crise qu'a traversé le pays, et dont les conséquences et les séquelles accompagneront l'état et le citoyen pendant une période considérable.